

soit avant le 10 juin, alors qu'ils étaient encore en mesure de remplir leurs promesses. Lorsque la ligne de conduite a été annoncée, M. Lesage a déclaré avec raison que le charbon était moins coûteux que le pétrole et qu'il n'était aucunement nécessaire de régler les problèmes avant qu'ils se présentent. Toutefois, on a fait tellement de tintamare au sujet de cette situation et on a tellement mal interprété les faits que le gouvernement a jugé bon de prendre une décision officielle au sujet d'une situation purement hypothétique.

M. MacLellan: Oui, et tout le monde savait...

L'hon. M. Pickersgill: Le député me permettrait-il de continuer mes observations quitte à rectifier, à la fin de mon exposé, ce qu'il estime être faux?

Le gouvernement libéral a nettement fait savoir qu'il verserait les subventions nécessaires pour que l'on continue à avoir recours au charbon, si le prix du pétrole devenait inférieur à celui du charbon, quel que soit l'écart entre le prix des deux combustibles. C'est ce qu'a déclaré le gouvernement de M. St-Laurent. Si le gouvernement actuel avait fait sienne cette ligne de conduite et que l'usine de Saint-Jean ait fonctionné au charbon, je suis d'avis que la houille canadienne bénéficierait d'un plus vaste débouché que ce n'est le cas à l'heure actuelle. Le fond de l'affaire, c'est que, depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir, et bien que M. Stanfield ait déclaré que le premier ministre actuel avait promis de voir à ce qu'on utilise le charbon, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a préféré faire aménager une usine conçue pour fonctionner au pétrole, et qui a encore recours à ce combustible. A mon avis, si l'on avait continué de mettre en œuvre le programme libéral et si le gouvernement fédéral était resté propriétaire de l'usine, on aurait subventionné le prix du charbon pour le réduire au niveau de celui du pétrole, et l'usine l'aurait employé. Que le gouvernement tory ait abandonné cette ligne de conduite, voilà qui montre, à mon sens, la différence entre son programme et celui des libéraux.

La centrale de Saint-Jean a été construite du temps où le ministre fédéral des Forêts était premier ministre de sa province. Elle est actionnée au pétrole, preuve que l'on a tourné le dos à l'industrie de la houille et à l'offre d'aide fédérale provenant d'amis parlementaires. On voit par là tout l'intérêt qu'il portait à la situation du charbon dans les provinces Maritimes. Je ne pense pas que le député d'Inverness-Richmond, en dépit de sa dialectique remarquable, puisse arriver à arranger les choses.

[L'hon. M. Pickersgill.]

Ce qui importe, cependant, ce n'est pas ce qui aurait pu se produire en 1955, 1956, 1957, ni même en 1958, mais ce qui va arriver en 1961. Je ne m'étonne pas de voir les vis-à-vis exhumer continuellement les années 40. Je suis toutefois surpris qu'ils ne remontent pas aux années 30. Ils y ont peut-être pensé, mais ils se sont aperçus que, sous le régime Bennett, la production de charbon était encore plus faible qu'aujourd'hui. Aussi passent-ils l'éponge sur ces années!

Voici les faits: une mine a été fermée il y a deux jours et on s'attend qu'une autre fasse de même le 1^{er} juillet. Il y aura donc un nouveau lot de chômeurs, si bien que deux ou trois collectivités de l'île du Cap-Breton, sans oublier l'économie de la Nouvelle-Écosse tout entière, auront à en souffrir, à moins qu'on n'arrive à fournir de nouveaux emplois. Voilà le nœud du problème!

L'honorable représentant a affirmé qu'on fait tout ce qu'il est possible de faire pour maintenir ces mines en exploitation. C'est inexact, bien sûr, car, comme l'honorable député le sait très bien, lorsque la délégation du Cap-Breton est venue à Ottawa, au début de ce mois-ci—je ne pense pas que l'honorable député contredise M. Shea...

M. MacInnis: Le député de Cap-Breton-Sud va le contredire.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable représentant ferait peut-être mieux de voir de quoi il s'agit avant de contredire.

M. MacInnis: Je vais contredire de toute façon.

M. le président: A l'ordre!

L'hon. M. Pickersgill: J'aimerais citer un article de M. Harold Shea, que la plupart des membres de cette Chambre considèrent comme un journaliste très consciencieux. Voici ce qu'il a écrit dans le *Chronicle-Herald* d'Halifax, du 13 mai 1961:

M. MacInnis: C'était le mois passé.

M. MacLellan: C'était le mois dernier, non ce mois-ci.

L'hon. M. Pickersgill: Franchement, le député me prend en défaut. C'était bien le mois dernier. Quoi qu'il en soit, voici ce que M. Shea a écrit:

Les ministres du cabinet fédéral ont déclaré, vendredi, qu'Ottawa fournirait l'argent nécessaire pour garder trois mines du Cap-Breton en exploitation, après les dates de fermeture annoncées, si la *Dominion Steel and Coal Corporation* y consentait.

Voilà, évidemment, ce qu'a dit M. Shea. L'article se poursuit en ces termes:

Cette déclaration, formulée devant une délégation de représentants municipaux du Cap-Breton, d'ecclésiastiques et de représentants syndicaux, a